

L'éducation positive Une boîte à outils pour les parents

Il vous arrive d'être à bout car votre enfant ne veut pas se coucher, pas manger, pas obéir ?

Comment faire ? Le punir ? S'opposer ? Laisser faire ? « *J'ai tout essayé: rien ne marche* » confient de nombreux parents. Confrontés à ce constat, ils regrettent que la relation avec leurs enfants ne soit pas celle qu'ils imaginaient. Partagés entre l'éducation qu'ils ont reçue – « *Une bonne fessée : ça n'a jamais fait de mal...* » – et le sentiment qu'il y a peut-être un autre chemin, un nombre croissant de parents sont en demande d'une alternative, ni autoritariste ni laxiste, aux modèles éducatifs standards.

Parentalité positive. Les méthodes de communication bienveillante, de gestion des émotions et de gestion des conflits avec l'enfant offrent des réponses à ces parents qui se remettent en question. Ces différentes méthodes sont réunies à l'heure actuelle sous le nom de parentalité positive. Ce concept a été formalisé par le

Conseil de l'Europe en 2006¹ et renvoie à un comportement parental qui respecte l'intérêt supérieur de l'enfant. La parentalité positive fixe les limites dont l'enfant a besoin, de manière à s'épanouir pleinement. Elle respecte ses droits et favorise son éducation dans un milieu non violent et empathique. Cette discipline est en évolution permanente et se nourrit des apports d'auteurs contemporains. Elle tient compte, notamment, des résultats de recherches récentes dans le domaine des neurosciences affectives.

Un atelier. La Maison de la Famille de Sèvres a décidé de mettre en place un atelier de parentalité positive. Cet atelier bimensuel fera découvrir aux parents, de manière ludique et accessible, de nouveaux outils de communication. Animé par Annie Burkel, psychologue clinicienne, il sera proposé sous forme de six séances de



Annie Burkel anime un nouvel atelier sur la parentalité.

Parole d'élue



De leurs premiers babillements et maladies infantiles à leurs enthousiasmes ou revendications d'adolescents qui s'affirment, nous ne cessons jamais d'être déconcertés, inquiets, soucieux pour nos enfants, autant qu'émerveillés et pleins d'espoir. Pour répondre aux préoccupations des parents d'aujourd'hui, de nouveaux ateliers, centrés autour de questions d'éducation et de parentalité, sont désormais proposés par la Maison de la Famille. Ils viennent enrichir l'offre nombreuse que vous trouverez, quelle que soit votre situation personnelle ou familiale, dans ce lieu privilégié d'écoute et de parole, autour d'une équipe resserrée et renouvelée.

Anne Texier
Maire adjointe
Famille
Activités périscolaires
Personnes âgées

2 h 30, deux samedis matins² par mois à partir de mai 2016. Un forfait de 120 euros/participant pour les 6 séances sera demandé (180 euros pour les couples). Le nombre de places est limité à 10 personnes !

1- Recommandation du Comité des Ministres aux États membres relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive (adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 13 décembre 2006, lors de la 983^e réunion des Délégués des Ministres)

2 - 14 mai, 28 mai, 11 juin, 25 juin, 2 juillet, 9 juillet

La Maison de la Famille

64 rue des Binelles, Sèvres
01 45 07 21 38
lamaisondelifamille@orange.fr
www.mdlf-sevres.org
facebook.com/maisondelifamille.sevres